



## Demande de renseignements pour un titre de séjour

Par **mavos**, le **27/08/2011 à 13:35**

Bonjour, je suis un congolais vivant sur le territoire depuis 10ans déjà et j'ai 2filles scolarisees que dois je faire pour obtenir un titre de sejour pour mes 10ans sur le territoire.sachant que j'avais une aps sans autorisation de travail pasque ma premiere est malade,donc j'attends un courrier de la prefecture pour renouveler mais est ce que je peux faire une demande de carte de sejour avec autorisation de travail?je me suis marier en 2007 avec une congolaise qui est dans le meme cas que moi et nous attendons des jumeaux d'ici la fin de l'annee .en 2006 nous avons fait une demande de carte de sejour et nous avons des recepisses sans autorisation pendant 2ans et qui a ete refuser au bout de 2ans.en 2010 suite a l'etat de sante de notre fille nous avons obtenu des aps de 6mois renouvelables 6mois.voulez vous me dire quels sont mes chances d'obtenir un titre de sejour pour mes 10ans et ayant des filles scolarisees et nees en france.

Par **mimi493**, le **27/08/2011 à 14:04**

Vous devriez monter le dossier avec une association genre CIMADE ou un avocat afin de passer en commission concernant vos 10 ans de présence sur le territoire.